



Déclaration de démarchage

Conformément à l'arrêté municipal du **22/06/2017**, tout démarchage doit faire l'objet d'une déclaration auprès de la mairie de **CHARLY-ORADOUR** avant le commencement de celui-ci.
La présente déclaration n'autorise en aucun cas le mandataire à se déclarer accrédité par la commune pour démarcher les particuliers.

Document à retourner à la mairie de **CHARLY-ORADOUR, 16 A rue du 10 Juin 57640 CHARLY-ORADOUR**

ou par courriel: mairie.charly-oradour@wanadoo.fr

Déclarant

Dénomination sociale:			
Adresse:	N°	Rue:	
	Code postal:	Ville:	
Nom:		Prénom:	
Date de Naissance:		Lieu Naissance:	
Téléphone Portable:		Mail:	

Démarchage

Objet de démarchage:			
Période:	Du:	Au:	Inclus

Démarcheurs

Nom:		Prénom:	
Immatriculation véhicule		Secteur:	
Téléphone Portable:		Mail:	

Nom:		Prénom:	
Immatriculation véhicule		Secteur:	
Téléphone Portable:		Mail:	

Nom:		Prénom:	
Immatriculation véhicule		Secteur:	
Téléphone Portable:		Mail:	

Nom:		Prénom:	
Immatriculation véhicule		Secteur:	
Téléphone Portable:		Mail:	

Pièces à fournir : - extrait de k-bis
- cartes nationales d'identité valides

- cartes professionnelles des agents exerçants
- certificats d'immatriculations des véhicules

Le Déclarant
Date:
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Réservé à la Mairie de CHARLY-ORADOUR
Date:
Cachet et signature